

24-01-2019 fg

## Facture (Service)

Numéro	9970059099
Date	22.01.2019
N° de client	74001792
Votre référence	2018-871
Date	22.01.2019
Référence	2970065238
N° commande	83150344 / ZKKD
Date commande	20.12.2018
Responsable	M. J. Lelu
Téléphone:	+33 169578637
Fax:	+33 169578638
E-Mail	jerome.lelu@bomag.com
Commercial	Direction Direction
Date de réparation	20.12.2018
V.TVA-IDNO.	FR99999999998
N.TVA-IDNO.	FR60622002913

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES  
MENAGERE  
BP 110 VOIE COMMUNALE 6 - LD  
SAINT LAURENT  
27091 EVREUX



Adresse livraison

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES  
MENAGERE  
ECOPARC DE MERCEY  
D64  
27950 LA CHAPELLE REANVILLE

Conditions de paiement:

45 jours - Fin de mois

INTERVENTION SUR VOTRE BC 972 RB 2

N° 101 570 82 1025

DEVIS 1370062352 - A 17480 H, LES 14-15/01/2019, REMPLACEMENT DU MOTEUR THERMIQUE AVEC ACCOUPLEMENT, DURITES D AIR, CONTROLE DES NIVEAUX ET REMISE EN SERVICE.

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Remise %	Prix total en EUR
	<b>N° de série: 101570821025 BC 972 RB-2 (T48,Y10,K19,E36,XY)</b> <b>M-Type: BC 972 RB-2</b>					
10	00994008 Liquide de refroidissement 20l F3	3	PCE	115,00 EUR		345,00
20	00992006 Huile pour moteur 20l F3	3	PCE	96,30 EUR		288,90
30	05614013 Accouplement F1	1	PCE	3.616,00 EUR		3.616,00

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES MENAGERE  
 BP 110 VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT LAURENT  
 27091 EVREUX

Numéro 9970059099  
 Date 22.01.2019

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Remise %	Prix total en EUR
40	05702570AA Moteur diesel F4	1	PCE	47.610,00 EUR	10,000	42.849,00
50	00000041 hébergement	4	PCE	120,00 EUR		480,00
60	00000034 M/O Environnement	42	H	75,00 EUR		3.150,00
70	00000020 Temps de route	4	H	60,00 EUR		240,00
80	00000030 Kilométrage	21	PCE	1,50 EUR		31,50

<b>Total HT</b>						51.000,40
TVA		20,00 %		51.000,40 EUR		10.200,08
<b>Total</b>						61.200,48

**Échéance: 15.03.2019**

Escompte accordé pour paiement anticipé: 0,2% par mois / Penalité pour retard de paiement: (Taux BCE + 10%)/12 par mois.

Tout retard de paiement par le Client entraîne de plein droit, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, l'exigibilité, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement montant de 40 euros.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE: Conformément à la Loi N° 80-335 du 12 Mai 1980, tous les matériels vendus par la Société sont livrés et vendus, sous réserve de paiement intégral de ceux-ci. Le non paiement, même partiel, autorise la Société, nonobstant toute clause contraire, à récupérer les matériels chez l'acheteur, après mise en demeure avec accusé de réception. Le droit de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'acheteur.